

## République et canton de Genève

## Commune de Cologny

Dans sa séance 27 février 2020, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

## le Conseil municipal décide par 15 oui et 2 abstentions

- 1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de 14 683,45 F destiné à financer l'acquisition de l'œuvre « Wilsis » de l'artiste Jaume Plensa.
- 2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 20 septembre 2018.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procèsverbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Le délai pour demander un référendum expire le 15 avril 2020.

Cologny, le 6 mars 2020

Le Président du Conseil municipal :

Jules MUNIER